



Le [décret n° 2020-1299 du 24 octobre 2020](#) instaurait une prime de fidélisation de 10 000 euros pour plusieurs catégories d'agents publics, définies par [l'arrêté du 24 octobre 2020](#), ayant exercé durant cinq années en Seine-Saint-Denis.

- Tous les agents de l'enseignement public en bénéficient.
- Dans l'enseignement privé sous contrat, seuls les maîtres du 1^{er} degré la perçoivent.

Réagissant face à cette iniquité, le Spelc Créteil a tout d'abord entrepris en 2021 un recours hiérarchique auprès du ministère de la Fonction publique. Suite à la réponse insatisfaisante du cabinet de la Ministre, le Spelc Créteil a saisi le Conseil d'Etat en 2022. [La décision du Conseil d'Etat](#), en date du 13 octobre 2023, confirmait la réponse du Ministère, expliquant que l'exclusion des enseignants du second degré de l'enseignement privé sous contrat, repose sur des indicateurs « objectifs ».

Par la suite, le [décret n° 2023-1016 du 2 novembre 2023](#) modifiait le décret no 2020-1299 du 24 octobre 2020, en intégrant de nouveaux bénéficiaires à cette prime, **les enseignants du 2nd degré des établissements d'enseignement privé sous contrat en sont toujours exclus** et [l'arrêté du 20 décembre 2023](#) modifie le montant de cette prime de 10 000 à 12 000 euros.

Les recours juridiques sont épuisés ; Mais le Spelc Créteil continue à défendre les enseignants de Seine-Saint-Denis, lésés par cette injustice, et a rencontré le Directeur diocésain, qui s'est engagé à demander son appui au Préfet ainsi qu'à Philippe Delorme, Secrétaire général de l'Enseignement catholique.

- Le Spelc Créteil vous propose de signer la pétition ci-dessous qui accompagnera les courriers envoyés aux différentes instances : le Secrétariat générale de l'enseignement catholique et les nouveaux ministres de la Fonction publique et de l'Education nationale.

[PETITION PRIME DE FIDELISATION ENSEIGNANTS DE SEINE-SAINT-DENIS](#)

➔ VOUS EPAULER

➔ VOUS REPRÉSENTER

➔ VOUS DÉFENDRE

L'actualité de la profession, l'expertise et les conseils du Spelc sur :

 Fédération nationale des SPELC

 @FederationSPELC

@ Spelc Créteil :f.bonnel@spelc.fr

Vous souhaitez entrer dans la famille...

ADHÉREZ AU SPELC SUR :

www.spelc.fr/adherer

